Circonscription de Maromme

Localité : Le Houlme
Nom de l'école : École Aragon-Prévert
Date de la réunion : 9 juin 2007
Séance ouverte à 10 h. 05, levée à 11 h. 37.

Présents :

• DO MARCOLINO	Germain	Directeur
• LEBOURGEOIS	Catherine	Parent d'élève
• CORNU	Florence	Elu municipal
• GILLES	Pascal	Parent d'élève
• LEFAUX	Virginie	Parent d'élève
• BOMBARD	Benoît	Parent d'élève
• THERAIN	Martine	D.D.E.N.
• TURGARD	Corinne	Parent d'élève
• HELLOIN	Marc	Enseignant
• GODART	Odile	Enseignant
• LUCCHESE	Françoise	Enseignant
• DENIAUD	Géraldine	Enseignant
• HEMONIC	Olivia	Parent d'élève
• LECLERC	Patricia	Parent d'élève
• CADINOT	Olivier	Enseignant
• BELLOT	Catherine	Enseignant
• GONDRE	Evelyne	Parent d'élève
• MONNIAUX	Laurence	Enseignant
• DE CHIVRE	Karine	Parent d'élève

Excusées : Mmes Auvray, Fontaine et Petit, Parents d'élèves
Mmes Cousarier, Leclère et Richard, Enseignantes

Compte-rendu établi par : Mme Géraldine Deniaud, enseignante.

M. do Marcolino Germain, président du Conseil d'école

Secrétaire de séance : Mme Evelyne Gondré, déléguée des parents d'élèves.

Le Conseil d'école, en début de séance, tient à adresser ses voeux chaleureux, et de prompt rétablissement à Messieurs Héliot et Cavelier.

➢ Situation de l'école à la rentrée 2007

On attend une arrivée massive de CP 55 inscrits + 7 en attente + 3 maintenus, soient environ 65 élèves.
Répartition des élèves par niveau :

CE1 : 47
CE2 : 46 ou 47
CM1 :33
CM2 : 44

Le conseil des maîtres privilégie le cycle 2 dans la répartition des classes. Il y aura donc :

- 3 CP : Mme Brasseur revient. Mme Monniaux et M. Héliot conservent leur CP.
- 2 CE1 : Mme Dumaine-Godart et Mme Thébault.
- 2 CE2 : Mme Bellot et Mme Cousarier
- 1 CM1 : M. do Marcolino
- 1 CM1 et 1 CM2 : M. Cavelier 6 CM1 et 6 CM2 : 22 élèves avec des élèves autonomes
- 1 CM2 : 28 élèves

Nous allons rebrasser les élèves. Le principe de répartition est inchangé. On sépare filles et garçons et on repartit selon la numérotation (1,2) ou (1,2,3)
Le Conseil des maîtres ne s'interdit pas quelques aménagements dans la répartition des élèves dans les classes

Côté nord : 2 CP, CM1, CM1-CM2, CLIS
Côté sud : 2 CE2, 1 CP, CE1 , CM2

Nous avons accepté tous les enfants hors communes. Les listes seront publiées fin juin début juillet.

➢ Bilan d'étape du projet d'école et son avenant

L'objectif prioritaire du projet d'école est :
« lire, écrire, s'exprimer » C'est un projet constant depuis plus d'une dizaine d'année, qui reçoit l'agrément de toute la communauté éducative. Cette année, pour l'avenant, il n'y a pas de grand changement.

Il y aura des évaluations en GS – CE1 – CE2 l'année prochaine et, nouveauté, en CM2.

Priorité départementale : diminuer les redoublements. La moyenne de l'école est faible par rapport à la moyenne départementale. Si l'on retire les élèves déjà arrivés à l'école avec un an de retard, elle devient même particulièrement faible. Nous appliquons déjà la fluidité des passages.

Propositions de cette année 2 maintiens en CM2 : 1 accepté
CE2 : 1 accepté
CP : 3 acceptés
CE1 : 2 acceptés

- **La vie de l'école**

Base-élèves est installé dans l'école. M. le Directeur lit la présentation de l'inspection académique qu'on peut retrouver sur le site de l'IA. La CNIL a donné son accord pour l'installation de ce fichier.

RASED :
Le directeur ne renseigne pas la rubrique et considère qu'il est incompétent pour renseigner celle sur la nationalité. Par défaut, la nationalité est considérée comme française.
Ce qui gêne les parents d'élèves? c'est la case « particularité » et les demandes de renseignements avant que les parents aient été informés.
Une vive inquiétude se manifeste quant aux familles de sans papiers.
Débat contradictoire : plusieurs intervenants signalent la dangerosité de ces fichiers.
Pour les syndicats : on peut consulter ces renseignements sans accord du directeur. Tout le monde pourrait le consulter. Fichier rempli pour 15 ans.
Base élèves est un fichier non défini légalement, sa sécurisation serait aléatoire
Une pétition circule parmi le conseil d'école contre l'application de base-élèves (jointe en annexe du compte-rendu).

Livret électronique de l'élève bientôt sur internet : les parents sont interpellés la dessus. Pourquoi demande-on le nom de jeune fille ? Pour base-élèves : c'est la règle dans tout fichier administratif.

- **Coopérative**

Cette année, on a mené l'opération galette et la kermesse pour financer les sorties (plus d'une trentaine cette année).
Mme Monniaux annonce qu'elle gère les comptes pour la dernière année.

- **Fête du livre** : Succès !

Concours lecture : remise des prix sous le préau. Les photos seront publiées dans le bulletin municipal.

- **Visite des Grandes Sections à l'école** :

Manque d'information des parents. Un effort sera fait l'an prochain pour les inciter à venir à la réunion parents. L'action plaît aux enfants et aux maîtresses.
C'est l'occasion d'un tutorat des CM1 en sport et arts plastiques. Les grandes sections apprécient particulièrement le self.

- **Classe transplantée le CM2 de M. Helloin** :

M. Helloin examine les possibilités. Encore des interrogations pour la classe de M. Cavelier CM1-CM2 (budget affecté à plusieurs sorties).

Les parents remercient les enseignants de CM2 pour l'organisation et leur investissement pour la classe transplantée.

- **Piscine :**

Tests réalisés ne révèlent aucune anomalie – remise en route pendant 2 mois.

- **Classe à PAC :**

Théâtre : CE2 cette année
Voyage : CM2
Théâtre : CLIS l'année prochaine
Arts visuels : CM1

Les langues en CE2 ? pas obligatoire au CE1
Plus d'allemand 1ère langue au collège donc pas d'allemand à l'école primaire.

Mme Evelyne Gondré Secrétaire de séance	Mme Géraldine Deniaud Secrétaire de séance	M. Germain do Marcolino Président du Conseil d'Ecole